



# Aspres

Avril 2019

# infos

Bulletin d'informations de la Communauté de Communes des Aspres

[www.cc-aspres.fr](http://www.cc-aspres.fr)



**P6**  
COMMUNAUTÉ

**P10**  
ENFANCE  
JEUNESSE

**P21**  
ENVIRONNEMENT

**P27**  
ÉCONOMIE

**P31**  
CADRE DE VIE  
SOCIAL

BANYULS DELS ASPRES - BROUILLA - CAIXAS - CALMEILLES - CAMÉLAS - CASTELNOU - FOURQUES  
- LLAURO - MONTAURIOL - OMS - PASSA - SAINT JEAN LASSELLE - SAINTE COLOMBE DE LA  
COMMANDERIE - TERRATS - THUIR - TORDÈRES - TRESSERRE - TROUILLAS - VILLEMOLAQUE



# Sommaire

Édito : .....	3
<b>La Communauté de Communes des Aspres - En Chiffres .....</b>	<b>6</b>
<b>Des hommes et des femmes au service de la population...</b>	
Petite enfance : Relais d'Assistances Maternelles (RAM) .....	10
Petite enfance : Crèche .....	12
Enfance : Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) .....	14
Restauration Scolaire .....	16
Jeunesse : Point Informations Jeunesse (PIJ) .....	18
<b>Environnement</b>	
Gestion des déchets .....	21
Les services d'eau face au défi du changement climatique .....	24
Inauguration de la STEP.....	26
<b>Une communauté engagée en faveur du développement économique et de l'emploi</b>	
Les Caves Byrrh .....	27
Le développement économique .....	28
<b>La vie de la communauté</b>	
Assemblée du personnels .....	30
<b>Une communauté soucieuse de la préservation de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants</b>	
Téléalarme et Portage repas .....	31



Allée Capdellaire  
Immeuble Multifonction  
Christian Bourquin  
2<sup>ème</sup> étage - BP 11  
66301 THUIR Cedex  
Tél : 04.68.53.21.87  
Fax : 04.68.84.67.78  
Mail : [contact@cc-aspres.fr](mailto:contact@cc-aspres.fr)

**OUVERTURE AU PUBLIC**  
du lundi au vendredi  
de 8h à 13h  
et de 14h à 18h  
(17h le vendredi)

## Coordonnées Utiles

**Siège**  
Communauté de communes des Aspres  
Immeuble Christian Bourquin – 2<sup>ème</sup> étage  
Allée hector Capdellaire – BP11 – 66 301 THUIR Cedex  
Tél : 04.68.53.21.87 – Fax: 04.68.84.67.78  
[contact@cc-aspres.fr](mailto:contact@cc-aspres.fr)

**Accueil de Loisirs sans hébergement**  
Immeuble Multifonction -1er étage  
Allée Hector Capdellaire – BP11 – 66301 THUIR Cedex  
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43 / [alsh@cc-aspres.fr](mailto:alsh@cc-aspres.fr)

**Crèche-Multiaccueil**  
Allée Des Droits des Enfants  
66 300 THUIR  
04.68.53.04.07 / [creche@cc-aspres.fr](mailto:creche@cc-aspres.fr)

**Déchèteries**  
Site de Thuir, Rte de Castelnou : 04.68.53.30.36  
Site de Trouillas, Rte de Passa : 04.68.08.53.31

**Restaurant scolaire**  
(inscriptions, suivi administratif)  
Bureau de la Collectivité-1er étage  
IMF – Allée Hector Capdellaire – BP11  
66301 THUIR Cedex  
04.68.53.73.62

**Point Information Jeunesse**  
Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir  
rue Pierre Sépard – 66300 Thuir  
Tél/Fax : 04.68.53.04.14  
[servicejeunesdethuir.unblog.fr](http://servicejeunesdethuir.unblog.fr)  
[pij@cc-aspres.fr](mailto:pij@cc-aspres.fr)

**Relais d'Assistants Maternelles**  
19 avenue Amiral Nabona  
66 300 THUIR  
09.61.34.37.24  
[ram@cc-aspres.fr](mailto:ram@cc-aspres.fr)

**Lieu d'Accueil Enfant Parent**  
19 avenue Amiral Nabona  
66 300 THUIR  
06.16.43.79.25  
[coordo@cc-aspres.fr](mailto:coordo@cc-aspres.fr)

Rédaction - Documentation - Diffusion : Communauté de Communes des Aspres  
Photographies : Communauté de communes - Mairie de Thuir - Office du Tourisme Aspres Thuir - Photoclub de Thuir  
Impression : Imprimerie du Mas



Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaires ou de support sera poursuivie (article 19 de la loi du 11 mars 1957). Nous déclinons toutes responsabilités pour toutes les erreurs involontaires qui auraient pu se glisser dans le présent document, malgré tous les soins apportés à la réalisation (jurisprudence : cours d'appel de Toulouse 1887, cours d'appel de Paris 19 octobre 1901).



## Madame, Monsieur,

Ce bulletin d'information a été retardé dans sa publication afin de vous présenter le budget 2019 qui sera le dernier budget de plein exercice du mandat 2014-2020, avant le renouvellement des conseils municipaux et communautaires prévu en mars 2020.

Cette mandature aura été marquée par un contexte économique et social particulièrement tendu qui a inévitablement des incidences sur notre fonctionnement. Depuis la série d'attentats qui ont traumatisé la France et contraint à des dispositifs de sécurité inédits, à la dernière crise dite « des gilets jaunes », nos missions d'élus locaux sont réinterrogées et le climat d'apaisement que nous appelons de nos vœux reste une gageure...

En effet, tous les observateurs s'accordent pour reconnaître que depuis les premières lois de Décentralisation de 1982, jamais les conditions d'exercice du mandat local n'ont été aussi difficiles qu'au cours de ce mandat 2014-2020 :

- Baisse des dotations de l'Etat avec la participation des collectivités au redressement des finances publiques ;
- Lois MAPTAM et NOTRe avec des transferts obligatoires de compétences, - que heureusement nous avons intégrées bien avant - et de nouvelles obligations réglementaires particulièrement chronophages...
- Réformes contraintes et complexes à appréhender: à titre d'exemple, en 2019, je rappelle que le gouvernement avait en tête de nouvelles réformes telles que la suppression de 50 000 fonctionnaires (le nombre a augmenté), la remise à plat de toute la fiscalité locale, la réforme des retraites...

Le climat difficile que j'évoquais auparavant n'est pas prêt de s'apaiser car ces réformes s'inscrivent dans un cadre national où la dette publique frôle les 100% du PIB même si le déficit devait passer en dessous des 3% avant la crise des gilets jaunes... La dette s'alourdit de jour en jour.

Dans ce contexte, complexe à appréhender, sujet à des évolutions parfois contradictoires, souvent éloigné des préoccupations du quotidien des administrés, nous avons fait face.

Ainsi, les baisses de dotations de l'Etat ont été intégrées dans nos budgets sans pour autant que la fiscalité de la communauté de communes n'explose. Une actualisation des taux a été réalisée pour la première et unique fois en 2015 tout en conservant des taux en-deçà des moyennes départementales. Nous avons d'ailleurs récemment voté le budget 2019, et il est à préciser que ce budget traduit une ambition politique en termes de fonctionnement et de développement mais reste soucieux de notre volonté de maîtrise des dépenses afin de préserver le pouvoir d'achat de nos administrés, avec cette année encore, **le gel des taux** d'imposition et de la tarification de nos services.

Les transferts de compétences ont été menés à bien, et les obligations réglementaires ont été traitées ou sont en cours de l'être : adoption du Plan Climat Air Energie du Territoire et mise en place d'un Conseil de développement... sont les dernières actions à conduire pour être en parfaite conformité avec les textes. Alors que le temps et l'énergie des élus locaux étaient consacrés à ces questions institutionnelles et budgétaires, les attentes des administrés n'ont quant à elles pas été revues à la baisse ! Elles demeurent fortes en matière de qualité et de proximité des services publics.

Aujourd'hui, il temps de faire une brève rétrospective de la collectivité au cours de cette mandature :

La Communauté de Communes des Aspres 2014-2020 c'est :

- Une composition du Conseil avec réduction du nombre de membres, dont les modalités d'élection ont été modifiées par la Loi avec pour la première fois, non pas des délégués communaux mais une élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct. (fléchage sur les listes municipales)
- 8 modifications de nos statuts afin d'intégrer des compétences nouvelles (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, Politique de la ville, Randonnée Pédestre), de créer de nouveaux services (services communs des Autorisation du Droit des Sols et Eclairage Public), ou simplement se mettre en conformité avec les textes (création du recueil d'intérêt communautaire imposé par la Loi NOTRe...).

Sur le plan financier, sur cette mandature ce sont près de 49 millions d'euros de fonctionnement et 18 millions d'euros d'investissement pour la communauté de communes des Aspres.

Dans ces enveloppes, je rappellerai les liens financiers entre la communauté de communes et ses communes membres :

Sur les 6 années d'exercice, ce sont:

- un peu plus de 9 millions d'euros qui ont été versés aux communes au titre des Attributions de compensation (rares sont les communautés dans ce cas);
- + de 2 Millions au titre des remboursements pour la restauration scolaire pour plus de 500 000 repas servis ;
- 1,7 Millions d'euros de fonds de concours versés aux communes
- 10,5 Millions de travaux réalisés au titre des «enveloppes communales».

Ces éléments, je les résumerai en disant juste que notre fonctionnement a perduré sur un modèle solidaire entre la communauté et ses communes membres.

Pour autant, la communauté a également œuvré à l'élaboration et la mise en œuvre de son projet de territoire avec notamment :

- Le déploiement et l'optimisation de ses nombreux services à la population ;
- Le développement économique avec la politique d'accueil et d'accompagnement des entreprises, l'emploi, le tourisme...
- La croissance verte avec les programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte
- Le cadre de vie
- Et de façon plus « anecdotique » mais tout aussi symbolique de notre état d'esprit : son ouverture à la coopération.

Je terminerai cette brève rétrospective en rappelant quelques opérations communautaires les plus structurantes :

- La politique eau et assainissement avec la mise en œuvre de leur schéma respectif et les investissements lourds qui conditionnent les perspectives de développement de notre territoire malgré les menaces pesant sur nos Plan Locaux d'Urbanisme;
- Sur le plan économique, la création de la Zone commerciale la Carbouneille, ou encore la réhabilitation réussie des caves Byrrh ;
- Sur le cadre de vie, les nombreuses réhabilitations d'entrée ou cœur des villes, les bistrot-multiples ruraux de Llauro, Calmeilles et Oms,
- L'aménagement du Relai d'Assistants Maternelles avec la création du Lieu d'Accueil Enfants Parents ;

Et les quelques opérations engagées mais qui seront à poursuivre :

- La création de l'école de sommellerie
- L'irrigation des vignes
- La construction d'un atelier relai (de découpe de viande)
- L'accueil de loisirs ado
- Les travaux pour la crèche
- La politique du tourisme vert et de pleine nature (vélotourisme, randonnée pédestre...)
- Etc.

Pour conclure, je voudrais rappeler que la communauté de communes des Aspres est la communauté la plus dynamique d'Occitanie en termes de solde démographique. La preuve que nous avons su créer un cadre de vie attractif.

**Je vous remercie de votre confiance au fil des années et vous souhaite une bonne lecture !**

**Le Président, René OLIVE**

*Maire de Thuir,*

*Vice-Président du Conseil Départemental*

# La Communauté de Communes

## Rappel des compétences

### 5 Compétences obligatoires

#### 1° Aménagement de l'espace :

- Mise en œuvre d'opérations d'aménagement visant à améliorer et sécuriser les traversées et cœurs de villes et villages, dont l'accès piétonnier, les pistes cyclables et le traitement paysager.
- Entretien des voies d'accès aux installations communautaires
- SCOT et Schéma de secteur
- Elaboration du schéma communautaire de la randonnée pédestre

#### 2° Développement économique

- Actions de développement économique dans les conditions de l'article L4251-17
- Zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et Soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire (*Cf recueil de l'intérêt communautaire*)
- Promotion du Tourisme dont la création d'offices de Tourisme

**3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement, items n°1, 2, 5 et 8

#### 4° Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

#### 5° Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

### 6 Compétences optionnelles

#### 1° Politique du logement et du cadre de vie :

- OPAH-RR et opérations conventionnelles d'amélioration de l'habitat.
- Participation financière à la réhabilitation et à l'amélioration des logements des familles défavorisées et des logements des propriétaires occupants
- Aide et participation à la rénovation des façades sous conditions
- Soutien à la maîtrise de l'énergie

#### 2° Création, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

#### 3° Actions Sociales d'Intérêt Communautaire

- **En faveur des personnes âgées et des personnes en difficulté**
  - Portage de repas à domicile
  - Téléalarme : mise en place et suivi du service
- **En direction des enfants :**
  - Création et gestion d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)
  - Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
  - Multiaccueil
  - Accueil de Loisirs Intercommunal sans Hébergement pour le Maternel- primaire et accueil de loisirs adolescents avec le PIJ
  - Accueil périscolaire

#### 4° Protection et Mise en valeur de l'environnement

Etablissement d'un **schéma directeur** complété d'études spécifiques, visant au développement d'énergies renouvelables sur le territoire intercommunal

#### 5° Eau

#### 6° Politique de la Ville

### II Compétences facultatives

- Mise à disposition de terrains pour implantation de casernes de gendarmerie et de centre de secours.
- Fourrières animale et automobile
- Système d'information Géographique
- Adhésion et participation au Pays Pyrénées-Méditerranée
- Assistance Technique et Aide Financière aux Associations organisant des manifestations s'inscrivant dans l'une des compétences exercées par la communauté
- Restauration Scolaire du Primaire et Maternelle avec adhésion à l'UDSIS
- Service commun Autorisation de Droits des Sol
- Service commun Maintenance et Modernisation de l'Eclairage Public
- Compétence Grand Cycle de l'Eau hors GEMAPI (*item 12 du code de l'environnement*)
- Assainissement
- Prestations de services hors territoire

# La Communauté de Communes en chiffres

## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Jean-Marie LAVAIL

Vice-Président en charge des finances

### Le fonctionnement

#### Dépenses de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	2014	2015	2016	2017	2018	variation 2017/2018
<b>Total</b>	9 874 769,74 €	10 066 931,07 €	9 965 781,31 €	10 199 749,00€	10 374 378,51€	+ 2,72

#### Recettes de Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	2014	2015	2016	2017	2018	variation 2017/2018
<b>Total</b>	11 891 766,78 €	11 511 159,45 €	11 956 514,18 €	12 723 965,54 €	12 862 480,80€	+1,87

La projection des **dépenses 2018** avait anticipé la hausse de bon nombre de postes de dépenses incompressibles, dont les **dépenses de personnel** (+2,44% par rapport aux prévisions 2018, notamment dûe à la mise en œuvre des réformes et obligations réglementaires), ou **les dépenses à caractère général** comme :

- les dépenses liées aux fluides en progression sur 2018 et aux achats divers (*équipements de protection individuelle, fournitures et petit équipement...*).
- les dépenses d'entretien et de réparation des biens mobiliers
- la hausse des cotisations d'assurances
- **les nouvelles cotisations GEMAPI aux divers syndicats de bassin.**

**Les recettes de la collectivité marquent une hausse de 1,87%**, principalement due à l'évolution démographique : en effet, tant les redevances des services utilisés que la fiscalité directe permettent de compenser et de dépasser la baisse des compensations et dotations de l'Etat.



### Analyse du budget de fonctionnement

Les efforts fournis en matière de dépenses, associés aux augmentations de recettes, permettent de dégager un excédent de fonctionnement confortable, répondant aux orientations fixées l'an passé pour les années à venir : 1,5 million d'excédent d'exercice.

A ces résultats, il convient d'ajouter l'excédent 2017, à hauteur de 950 000€. Ce qui permet de constater un excédent de fonctionnement de clôture de 2,48 millions en fonctionnement, et de se projeter jusqu'en 2020 à la mesure des orientations fixées, tant en fonctionnement, qu'en investissement.

## L'investissement

### Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	2014	2015	2016	2017	2018	variation 2017/2018
<b>Total</b>	6 553 324,74 €	6 563 112,31€	3 553 381,00 €	2 105 553,89 €	2 195 026,10€	+4,25

### Recettes d'investissement

Recettes d'investissement	2014	2015	2016	2017	2018	variation 2017/2018
<b>Total</b>	6 404 990,43 €	4 932 249,94 €	3 996 845,00 €	2 361 892,63 €	3 150 403,84€	+ 33,38

Le volume financier des dépenses d'investissement est en très légère augmentation par rapport aux recettes de la section, qui elles, affichent +33%.



Les programmes réalisés sur l'exercice correspondent au plan pluriannuel d'investissement fixé en 2016. A noter toutefois, que certaines opérations ont pris du retard dans leur lancement, étant conditionnées par des obligations réglementaires à respecter et chronophages dans leur mise en place, ou par l'octroi des subventions nécessaires à leur réalisation.

Les immobilisations principales sont portées sur les acquisitions de biens nécessaires aux services, et sur l'entretien du patrimoine de la Communauté, pour 1,1million €. L'aide aux communes membres s'élève, quant à elle, à près de 900 000 euros. Cette aide est activée soit par le biais de fonds de concours, soit par la maîtrise d'ouvrage de travaux de compétence communautaire, et donc la prise en charge globale de l'opération par le budget communautaire.

Les recettes affichent plus de 900 000€ de subventions sur les programmes engagés et pour partie réalisés, complétées de 1,6million d'affectation de résultat, et de virement de la section de fonctionnement, pour 256 000 euros.

## RÉCAPITULATIF

Situation au 31/12/2018	2018	
	Fonctionnement	2 488 102,29€
Investissement	955 377,74€	

Investissements Restes à Réaliser	2018	
	Dépenses	1 870 417,77€
Recettes	2 447 356,75€	

Comptes Administratifs + Restes à réaliser	2018	
	Fonctionnement	2 488 102,29€
Investissement	576 938,98€	

Soit un excédent définitif de 3 443 480,03 €

Les choix budgétaires et politiques qui ont été assumés par le Conseil Communautaire lors des années 2016 et 2017, permettent, conformément aux projections faites, de dégager un autofinancement important permettant de répondre aux obligations statutaires, légales, et réglementaires. A ces ressources antérieures s'ajoutent la recherche de partenariats financiers importants, avec près de 900000€ de subventions encaissées sur 2018 !

Tout cela permet à la Collectivité de s'engager dans des projets structurants, sans déséquilibrer ses budgets, et sans priver les communes de l'aide à l'investissement local qu'elle peut leur apporter.

## PREVISIONS BUDGETAIRES 2019

L'analyse rétrospective de la « santé » financière de la communauté de communes constitue un préalable indispensable avant de se projeter sur les perspectives offertes. En effet la structure du budget d'une année et les perspectives financières à moyen terme ne sont jamais déconnectées des budgets antérieurs et doivent intégrer les réalisations passées, qu'elles soient positives ou négatives.

Au vu des résultats antérieurs, et dans le cadre de la projection pluriannuelle (2016-2020), les orientations budgétaires 2019 s'articulent autour de 3 priorités d'intervention, tant en termes de fonctionnement que d'investissement :

- L'exercice des compétences communautaires et le fonctionnement de ses services
- La mise en œuvre des nouvelles compétences obligatoires ou réglementaires
- Les axes stratégiques de développement du territoire 2015/2020

Les dépenses de **fonctionnement** s'articulent principalement autour des postes de personnel et de charges à caractère général.

Les évolutions prévisionnelles de fonctionnement tiennent compte des services et compétences propres de la Communauté, des obligations réglementaires à mettre en œuvre, et bien évidemment, du projet de territoire initialement défini, autour du développement économique, de la préservation de l'environnement et du cadre de vie, et de la coopération décentralisée.

Les orientations en matière **d'investissement** sont fixées notamment, pour cette année, autour des projets récurrents ou liés au fonctionnement des services. Ils intègrent principalement l'entretien et l'équipement des services (communication, déchets, enfance...). Les autres priorités sont axées sur le développement économique, l'aménagement des Zones d'activités, le Tourisme, et le soutien au monde agricole. Enfin, d'autres opérations visent à la réduction des consommations d'énergie, ainsi que les opérations en faveur du cadre de vie : Bistrot-multiples ruraux, aménagement d'entrées ou coeurs d'agglomération, réfection de bâtiments, et fonds de concours aux communes pour leurs opérations propres.

Qu'il s'agisse des résultats antérieurs, ou des projections à venir, les mesures contraintes imposées aux services sont indispensables à la gestion et à la bonne santé de la collectivité, sans toutefois abaisser le niveau d'exigence souhaité par les élus auprès des administrés du territoire. Cet équilibre, même s'il paraît fragile, est nécessaire, essentiel, et maîtrisé par les choix et les orientations définies par le Conseil Communautaire.



Fonctionnement 2018	Dépenses	Recettes
Collecte	2 489 294,04€* * dépenses : 2 189 294,04 + Virement SI : 300 000	3 074 737,00€ dont 2 846 537€ de TEOM
Déchèterie	560 063,86 €	
Services Techniques	243 577,71 €	48 237,00€
Portage repas & Téléalarme	213 099,22 €	125 500,00€
Administration Générale	5 792 120,09 * * y compris le virement à la SI	7 988 425,96€
RAM/LAEP	154 778,41€	99 891,30€
Crèche	710 839,86€	480 033,35€
Restauration Scolaire	1 626 261,03€	695 350,00€
ALSH	657 063,15€	260 300,00€
PIJ	295 784,04€	74 500,00€
Périscolaire	139 093,20€	35 000,00€
<b>TOTAL BP 2019</b>	<b>12 881 974,61€</b>	<b>12 881 974,61€</b>

Enfance / Jeunesse

SI = Section d'Investissement



Investissement 2019	Dépenses
Capital d'emprunts	264 300,00€
Immobilisations	1 739 504,73€
Fonds de concours	1 902 208,25€
Travaux de bâtiments	4 386 282,77€
Amortissements	15 042,50€
<b>TOTAL BP 2019</b>	<b>8 307 338,25€</b>

Investissement 2019	Recettes
Dotations, réserves et excédent antérieur	2 954 978,92€
Subventions	3 773 965,33€
Emprunts & Immobilisations	35 000,00€
Dotations Amortissements	343 394,00€
Virement de la section de fonctionnement	1 200 000,00€
<b>TOTAL BP 2019</b>	<b>8 307 338,25€</b>

## RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Roger **TOURNE**

Vice-Président en charge du service Petite enfance

### Le CATALAN s'invite au RAM

Afin de décloisonner les services, le Ram anime un atelier «initiation au Catalan» dans les locaux de la Crèche «Claudine Touxagas» chaque deuxième Mercredi du mois.

La première séance a eu lieu le 12 septembre dernier. 15 enfants accueillis par les assistantes maternelles et 12 enfants accueillis en crèche ont participé à l'activité.

Tous les enfants ont été réunis pour une chanson commune pour se dire «Bonjour » puis le groupe a été scindé en deux. Pendant que certains jouaient en salle de psychomotricité, les autres ont été initiés au catalan au travers de comptines ... Nous avons échangé les groupes et procédé de la même façon. Pour clôturer la séance les enfants ont été à nouveau réunis pour se dire aurevoir avec une comptine.

Un livret de comptines en catalan que les enfants décorent est en cours de réalisation.

C'est en catalan que les assistantes maternelles présentes le mercredi nous ont salué le lendemain...gage que les participants ont beaucoup apprécié ce moment de partage.



A fi de descompartimentalitzar els serveis, el Ram anima un taller « iniciació al català » al servei de guarderia « Claudine Touxagas » cada segon dimecres del mes.

La primera sessió va tenir lloc el 12 de setembre passat. 15 nens amb els seus assistents materns i 12 nens acollits al servei de guarderia van assistir a l'activitat.

Tots els nens van ser reunits per saludar amb la cançó de Damaris Gibert «bon dia», llavors el grup es va separar en dos.

Mentre que alguns estaven jugant a la sala psicomotriu, els altres es van introduir al català través de rimes infantils ... Intercanviem grups i hem procedit de la mateixa manera.

Per tancar la sessió, els nens van tornar a estar junts per acomiadar-se amb una rima infantil.

Hi ha un llibret de rimes infantils en català que estan decorant els nens.

És en català que els assistents materns presents el dimecres ens van rebre l'endemà, prova és que els participants han apreciat molt aquest moment de compartir.



## Maison Petite Enfance Parentalité

**Accueil des enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte tous les mercredis de 9h à 12h**

À l'espace Enfance & Famille.

**Pour plus d'informations :**

Service Coordination PEP

tél : 06 16 45 79 24 / mail : coordo@cc-aspres.fr



## Un lieu pour les parents et les jeunes enfants tous les mercredis

C'est un espace de jeux et de rencontres ouvert à tous.

Les tout-petits découvrent la collectivité et les parents trouvent de l'écoute et du soutien.

2 accueillants sont toujours présents (Georges, Pauline ou Marilou).

Nous vous proposons des locaux et des jeux adaptés, piscine à balles, toboggans, bacs à patouille...

Les enfants rencontrent d'autres enfants, d'autres parents et peuvent ainsi se séparer avec douceur et sécurité de leur famille pour faire des découvertes, des expérimentations et partir à l'aventure.

Les parents pourront quant à eux échanger avec les accueillants, avec les autres parents, leur faire part de leurs incertitudes, de leurs interrogations.

**Le Lieu d'Accueil Enfants Parents des Aspres** offre un espace pour les enfants sous le regard bienveillant de leur parent. Les enfants profitent des jeux mis à leur disposition «Elle peut toucher à tout, ça change de la maison, et puis elle est plus calme et ça lui permet de se sociabiliser» nous confie une maman. Ou encore cette autre maman qui nous dit «venir ici me donne une bouffée d'oxygène, je peux discuter avec d'autres parents des petits tracas du quotidien ...» Pour les petits, le Laep est un premier lieu de socialisation. «Je suis toujours avec lui à la maison, du coup je suis contente de trouver un lieu où il peut voir d'autres enfants».

Écouter, rassurer, échanger dans ce lieu dénommé **LAEP** (Lieu d'accueil enfants-parents), l'équipe d'accueillants offrent ainsi aux papas, aux mamans et aux grands parents une «pause» dans le quotidien. Il est organisé chaque mercredi matin, les derniers samedis du mois dans les nouveaux locaux au 19 avenue Nabona, et le mercredi après-midi à la Canterrane. Toutes les familles peuvent en bénéficier gratuitement, y compris celles qui ne fréquentent ni la crèche, ni le RAM.

### Guichet Unique pour toutes inscriptions en crèche et/ou Assitantes Maternelles

#### Renseignements LAEP

tél au : 09 61 34 37 24 / 06 16 43 79 25

mail : coordo@cc-aspres.fr

#### Relais Assistantes Maternelles

tél au : 09 61 34 37 24 / 06 03 91 36 51

mail : ram@cc-aspres.fr



#### Lieu d'Accueil Enfants Parents

**Accueil libre et gratuit**  
Pour les enfants de 0 à 6 ans  
accompagnés de leurs parents, grands-parents, frères et sœurs...

*Prendre du temps ensemble, faire une pause avec le quotidien*

#### Les mercredis

\*le matin au 19 avenue, Accueil d'aféris de 9h00 à 12h00

#### Les derniers samedis de chaque mois

\*le matin au 11 avenue, Accueil d'aféris de 9h00 à 12h00

#### Renseignements

Tél : 09 61 34 37 24 / 06 16 43 79 25 / Mail : coordo@cc-aspres.fr

### Horaires et jours d'accueil.

Du lundi au vendredi  
de 8h00 à 17h00

## CARNAVAL DU RAM & DU CENTRE DE LOISIRS MATERNEL DE TROUILLAS



C'est sous un ciel bleu et un beau soleil de Février que les animateurs du centre de loisir maternel de Trouillas et les assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent, se sont retrouvés pour fêter carnaval le mercredi 27 Février 2019 en présence d'un Monsieur LOYAL fabriqué par les enfants lors des ateliers communs des mercredis.

Des jeux et maquillages étaient proposés par les animatrices aux nombreux participants qui ont passé une très belle matinée placée sous le signe de la joie et la bonne humeur. La matinée fut ponctuée par un goûter offert par les organisateurs.

Musique, confettis et serpentins ont d'ores et déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine.

### CRÈCHE MULTI-ACCUEIL CLAUDINE TOUXAGAS

**Roger TOURNE**  
Vice-Président en charge du service enfance

#### Section des petits et moyens

Tous les jours au multi accueil, nous proposons aux enfants différentes activités d'éveil ou de découverte.

Début avril nous avons choisi de faire découvrir aux enfants de la section des petits (9-10 mois) et celle des moyens, (12-15 mois) la peinture propre.

C'est une activité sensorielle d'inspiration Montessori. La peinture propre permet à l'enfant de développer ses sens (vue et toucher) en tapotant ou en frottant la matière. Cette activité permet à l'enfant de faire des expériences et des découvertes à son rythme sans être guidé par l'adulte.

Les enfants ont semble-t-il beaucoup apprécié cette nouvelle activité!



## Section des grands



Le Multi-Accueil se situe dans une région où nous avons la chance d'avoir de belles journées.

Les enfants peuvent donc profiter souvent de l'extérieur.

L'extérieur et ses espaces vastes facilitent la pratique des grands mouvements locomoteurs telle que courir, sauter, pousser-tirer des objets, pédaler, ramper et permet également aux enfants une plus grande liberté d'action.

C'est aussi un excellent terrain de jeu pour l'exploration des mouvements et le développement de la créativité des enfants.



Quelle joie pour les enfants de pouvoir jouer avec les feuilles, de lire des histoires, faire de la musique, chanter, faire des petits câlins entre copains dehors!

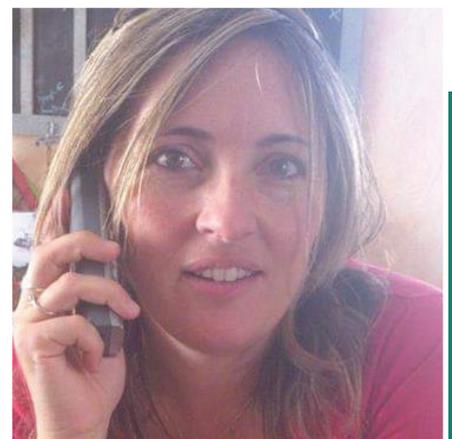


## Du nouveau à la crèche !

La nouvelle Directrice du multi-accueil Claudine Touxagas, Karine ANDRE, a pris ses fonctions le 4 mars 2019.

Avec elle, et grâce à son expérience, c'est une nouvelle dynamique qui est insufflée à la crèche et au sein de l'équipe. Elle est secondée en qualité de Directrice Adjointe, par Dominique Clanet, que les parents connaissent bien !

Bienvenue à Madame ANDRE et à cette nouvelle « équipe de direction » !



## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Roger TOURNE  
Vice-Président en charge du service enfance

FÉDÉRATION PYRENEES-ORIENTALES  
la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

### Vacances d'été aux accueils de loisirs de Thuir :



147 enfants de l'accueil de loisirs élémentaire de Thuir, et 85 en maternel, ont participé aux activités concoctées par les équipes d'animation.

Sur le thème « **Culturez vous** » les enfants ont joué et profité de jeux sportifs, d'ateliers d'expressions, de créations ou de grands jeux de plein air proposés par leurs animateurs.

En fonction de leur âge et du séjour choisi les enfants ont pu participer à :

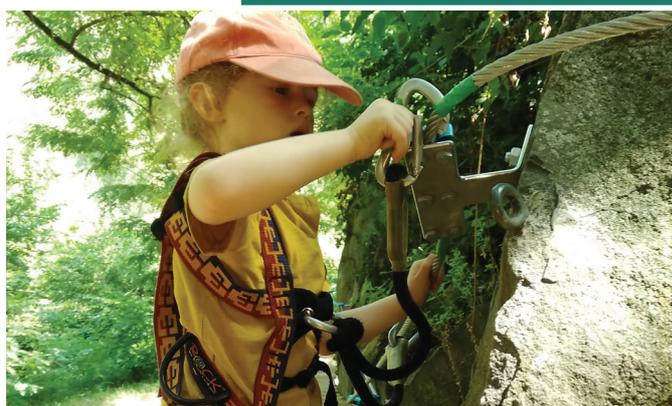
#### Des activités :

Piscine, chasse au trésor en pédalo à Leucate, Ludo bulles à Canet, cinéma, accrobranche à Marquixanes, équitation, karting à pédale, club de plage à Argelès, jeux dans la ville, visite du jardin exotique...



#### Des mini-camps :

- Nuitée au stade avec les jeunes du PIJ.
- Opération BARBUSSE, sur les chemins du maquis Henri Barbusse, rencontre autour de l'art et l'histoire à Vinça et exposition des réalisations des enfants à Valmanya.
- Séjour à Matemale, au centre de la Capcinoise, découverte avec un naturaliste des paysages et de l'environnement d'altitude.
- Séjour VTT 3 jours et 2 nuits, à Arles-sur-Tech.



## Des actions :

- Participation à l'opération « **lire en short** » avec l'association «Partir en Livre».
- Une fois dans l'été, projet « **dans la peau d'un bénévole** » : collecte de fournitures scolaires « un cahier, un crayon » avec Thuir solidarité.
- Dans le cadre de la **Citoyenneté Environnement Durable** (CED), nous avons récupéré des déchets alimentaires pour donner aux poules de GERMA PAT, afin de valoriser les déchets et de connaître des producteurs locaux.
- «**Festi ligue**», 475 enfants se sont retrouvés le 19 juillet, à Thuir et à Trouillas (185 maternels et 290 primaires).
- **Projet passerelle**, entre les accueils de loisirs et les jeunes du PIJ avec des activités, sorties et journées communes.



## La Retirada



C'est sous le thème : « **mémoire et traditions** » que se sont déroulées les vacances d'hiver, dans les accueils de loisirs de la communauté de communes des Aspres.

Tout d'abord à l'ALSH de Trouillas : Carnaval et traditions catalanes;

À Thuir : la fête de l'ours et les grands personnages de l'histoire artistique;

Et sur le centre de loisirs de Banyuls dels Aspres : un éclairage particulier a été fait sur « la RETIRADA ». Avec le service pédagogique du mémorial de Rivesaltes, les enfants ont pu découvrir à travers des objets, des photos, l'histoire d'un réfugié et à travers lui, retrouver les traces de notre Histoire.

## Le Carnaval à Thuir, le vendredi 1<sup>er</sup> mars

C'est devant la salle des Aspres, après un défilé dans les rues, que le carnaval organisé par les services enfance et jeunesse de la Communauté de Communes des Aspres, a rassemblé un large public composé de familles, de l'ensemble des centres de loisirs, de la crèche, du RAM, avec la participation du club photo, d'intervenants cirque et de « la batucada Brésilienne »



RESTAURATION SCOLAIRE

Raymond LEMORT  
Vice-Président en charge de la Restauration scolaire

Menu spécial U.D.S.I.S. élaboré en partenariat avec les Toques Blanches du Roussillon notamment Alain Delprat et Olivier Bajard (fondant au chocolat)



Chaque jour près de 14 000 repas sont réalisés et distribués par l'UDSIS sur l'ensemble des restaurants scolaires adhérents, à destination des enfants de la maternelle au collège. Chaque année l'équipe de restauration propose de nouvelles recettes permettant aux enfants de découvrir un large éventail de produits et de spécialités culinaires locales et internationales. La mise en œuvre d'un programme d'animations nutrition-santé en lien avec l'actualité accompagne ce travail de création culinaire qui cette année s'articule autour de : "Les fruits, légumes et céréales dans les expressions populaires".



Ces agents ont concocté un repas spécial, en vue de faire découvrir aux enfants, des spécialités gastronomiques en lien avec le thème de la cuisine responsable (recettes et produits locaux).

Le menu  
était composé :

- D'un médaillon de saumon sur un lit de Salade exotique et sa vinaigrette aux fruits de la passion
- Puis d'un Vedell Bio aux champignons (Vedell des Pyrénées Catalanes origine Roussillon et Cantons limitrophes), accompagné de sa purée de Petits Pois et ses Carottes braisées aux éclats de Noisettes
- De St Nectaire AOP
- Et pour conclure, d'un Fondant au chocolat sur quelques sites, recette élaborée par Olivier Bajard, Meilleur Ouvrier de France Pâtissier, Ou moelleux au chocolat

Quelques Toques Blanches se sont rendues dans nos Restaurants Scolaires pour échanger avec les enfants.





Après l'ouverture des nouveaux sites de restauration scolaire de **TRESSERRE, TERRATS ET TROUILLAS**, en septembre 2016,

**THUIR** accueille les enfants de son école maternelle Maurette dans un bâtiment neuf, adapté, lumineux et coloré, dans l'enceinte même de l'école, depuis Février 2019

A l'occasion, de son ouverture, les enfants ont eu l'honneur et le plaisir de partager un repas gastronomique en présence de David Vincent (Le Patio Catalan), Toque Blanche, partenaire de l'UDSIS pour cette opération.



## ACTIVITES SERVICE JEUNESSE DES ASPRES

**Roger TOURNE**

Vice-Président en charge du service Jeunesse

### Retour sur les Vacances d'été 2018 au service jeunesse

#### section 12 ans :



Activité cross-fit des deux sections à la halle des sports

Une nouvelle section 11-12 ans a été proposée durant les vacances d'été 2018, fruit d'une collaboration entre l'accueil de loisir primaire et l'accueil de loisir adolescent de la communauté de communes des Aspres.

Les enfants qui ont participé à cette nouvelle offre de service, étaient accueillis dans la Halle des sports de Thuir.

Une multitude d'activités (sport, culture, grands jeux, sorties et camps) a permis de divertir et de créer du lien et de la continuité entre ces deux sections d'âge.



Activité pétanque organisée entre les deux sections et le club de Thuir au boulodrome

#### Génération 66 :

Le service jeunesse a accompagné une vingtaine de jeunes des Aspres à la manifestation génération 66 organisée début juillet à Villeneuve de la Raho qui réunit l'ensemble des services jeunesse du département

De nombreuses activités ont été proposées aux jeunes, avec notamment de l'aviron, de la barque catalane, du canoë...

Les jeunes ont ainsi pu rencontrer notre champion olympique Martin Fourcade qui était l'invité d'honneur de la manifestation et qui s'est gentiment proposé de discuter et de poser avec eux pour des photos.



Les jeunes des Aspres en compagnie de Martin Fourcade

## Action de prévention addictions au collège pour les 4<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup>

En partenariat avec la vie scolaire du collège de Thuir, le PIJ a proposé à 20 élèves volontaires d'échanger et mieux connaître les dangers liés à l'alcool et aux drogues. Cette intervention fut menée en collaboration avec Fanny Richard, animatrice prévention santé de L'ANPAA 66.



## Permanences du PIJ au collège de Thuir :



**Les métiers de la bouche avec des professionnels de Thuir,** Fabian GRAVELET du restaurant le Moana Nui et Carlos RICART de la Maison Diaz

**La communication et le multimédia** avec Karine GORRIS de la «librairie presse papier» et correspondante de l'Indépendant sur la ville de Thuir, Sylvie GORRIS Animatrice 3D à UBISOFT, Montpellier originaire de Thuir, Bruce MILLET Illustrateur de bande dessinée, Maxime TUES développeur web habitant de Thuir et Lionel FALIEU graphiste de l'entreprise Garnements à Thuir.

Chaque mois Mickael Alonso animateur information jeunesse permet à des collégiens de Thuir de rencontrer des professionnels sur différents domaines professionnels afin de donner une vision plus précise et claire du monde du travail, et organise des rencontres débats sur différents sujets de société.



**Un grand merci à ces professionnels locaux de s'être rendus disponibles.**

## Trois animations débat « ça se discute »

- **l'esprit critique face aux rumeurs et théories du complot**
- **Le danger des sucres cachés dans notre alimentation**
- **Les relations de respect entre filles et garçons**



L'objectif de ces animations est d'interpeller et de favoriser le débat afin de sensibiliser les jeunes et leur transmettre des outils d'information.

## Accueil de loisirs adolescents

Animation Jeux Olympiques d'hiver menée avec les jeunes de 12 ans à la halle des sports  
Les jeunes de l'accueil de loisirs adolescent ont pris la pause avec le père Noël et sont allés tester la patinoire



## Action citoyenne



Le service jeunesse des Aspres a accompagné dernièrement un groupe de jeunes de Thuir passionnés par l'Olympique de Marseille pour aller voir le match Marseille -Lille au stade mythique du vélodrome. Cette action a été conduite en valorisation d'une action citoyenne réalisée en amont. Les jeunes ont participé à un atelier peinture pour rénover des panneaux d'affichage du PIJ et à une activité nettoyage de chaises et de tables scolaire avec les services techniques de la ville de Thuir .

## L'association expressions urbaines a animé le village de Noël



## GESTION DES DÉCHETS

Jean-Claude PERALBA

Vice-Président en charge des déchets et de l'environnement

### Animation à l'EHPAD de Thuir



Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, la Communauté de Communes des Aspres, avec la participation du Sydetom66, est intervenue auprès de l'EHPAD de Thuir pour réaliser des animations et informations sur le geste de tri.

Cette opération s'est déroulée le 21 novembre dernier et permet de maintenir et développer la collaboration entre la collectivité et les professionnels du territoire.

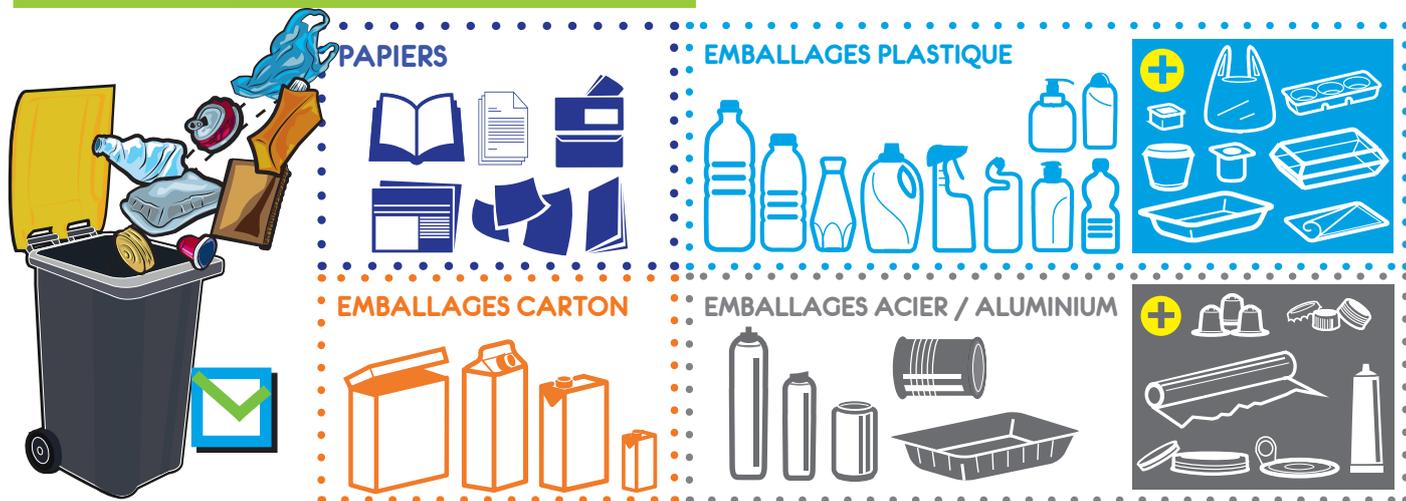
L'Ambassadeur Du Tri de la Communauté de Communes des Aspres et un ambassadeur du Sydetom66 ont animé des stands d'informations et de jeux afin de communiquer de façon ludique sur le tri des déchets.

Les résidents de l'EHPAD, leurs familles, ainsi que le personnel de cet établissement ont pu profiter de cette opération.

En parallèle, une formation à destination des agents de l'EHPAD a été réalisée sous forme de projection vidéo et de débats ouverts.



## Bacs jaunes - Tri sélectif



### Afin de pouvoir recycler correctement mes déchets

J'adapte si nécessaire le litrage de ma poubelle au nombre de personnes constituant mon foyer

### Comment procéder :

**Je contacte les services techniques de la Communauté de Communes des Aspres :**

Tél : 04 68 66 59 61 / Mail : dechets@cc-aspres.fr

### Le saviez-vous ?

Pour des raisons de procédé et de sécurité **tout sac fermé** entrant au centre de tri **est écarté et redirigé vers le centre d'incinération.**

En effet un sac fermé peut **représenter un danger (objets coupants/tranchants...)** pour le personnel en charge du tri et ne pourra donc être ouvert.

**Les sacs poubelles fermés seront donc incinérés ce qui représente un gaspillage pour les éventuelles matières recyclables présentes à l'intérieur.**



### Nouveaux horaires déchèteries

#### TOUTE L'ANNÉE

**Du Lundi au Samedi :**  
de 09h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

**Dimanche :**  
de 09h00 à 12h00

**Nos déchèteries sont fermées le dimanche après-midi et jours fériés**

### Les autocollants Stop Pub de nouveau disponibles

Ces autocollants Stop Pub sont disponibles auprès de l'accueil de votre Mairie.



## Les encombrants

### Comment bénéficier du service collecte des encombrants

Un service intercommunal existe et permet de faire collecter ses encombrants devant son domicile. Ce service est destiné aux particuliers et est totalement gratuit.

### Mon déchet est-il considéré comme un encombrant?

Les encombrants sont des déchets provenant des ménages mais ne rentrant pas dans la catégorie des putrescibles, fermentescibles, inertes, toxiques, explosifs, etc... **Ils se caractérisent surtout, par leur volume encombrant ne rentrant pas dans un véhicule. (canapé, meuble, lave linge...)**

*Toutefois les objets trop lourds tels que piano, chauffe-eau plein, véhicules hors d'usage ne pourront être collectés. Il vous appartiendra de faire appel aux entreprises spécialisées.*

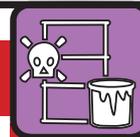
Les autres déchets sont exclus du service collecte des encombrants et feront l'objet d'un apport volontaire en déchèterie (exemple : fer à repasser, petits électroménagers, chaises, étendoir, carrelages, parquets...).

### • Sont interdits de manière non exhaustive du service collecte des encombrants :

- Les pneus
- Les matières dangereuses, bouteilles de gaz



PNEUS



MATIÈRE DANGEREUSES



BOUTEILLES DE GAZ

Déchets pour lesquels les détenteurs doivent s'adresser à des filières spécifiques ou aux revendeurs des produits concernés.

les déchets toxiques, corrosifs, polluants, les déblais, gravats et décombres, les sacs et le vrac.



GRAVATS INERTES



DÉCHETS TOXIQUES

### Je programme mon enlèvement :

Si mon déchet répond à tous ces critères je m'inscris auprès de ma mairie qui me communiquera la date d'enlèvement fixée par la Communauté de Communes des Aspres (un enlèvement par mois est programmé sur chaque village)

Il est nécessaire de sortir uniquement les déchets que j'ai inscrit auprès de ma Mairie. Je sors mes encombrants la veille du jour de collecte. (Planning consultable sur le site de la Communauté de Communes des Aspres : [www.cc-aspres.fr](http://www.cc-aspres.fr))

Les encombrants déposés sur la voie publique sans avoir été préalablement inscrits en mairie ne seront pas collectés par notre service

**VOILÀ CE QU'IL FAUT ÉVITER!!! MERCI**



## LES SERVICES D'EAU FACE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Alphonse PUIG**

Vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement

### Constats et risques

C'est un fait, le changement climatique est aujourd'hui mesurable : augmentation des températures, modification du cycle de l'eau, montée du niveau marin, ... etc... Ces changements impactent notamment les grand cycle (*mer, rivières, étangs...*) et petit cycle de l'eau (*de la production d'eau potable à l'assainissement des eaux usées, géré par la Communauté de Communes des Aspres*), affectant ainsi directement les services d'eau, mais touchant également indirectement les activités dépendantes de l'eau, telles que l'agriculture ou la production d'électricité.

### Des températures en hausse...



Les enregistrements de température montrent que chaque année est globalement plus chaude que la précédente. Les périodes de canicules sont aussi plus fréquentes, plus longues et plus chaudes.

Ces périodes de fortes chaleurs incitent à la consommation d'eau, que celle-ci soit utilisée pour les usages civils, agricoles ou industriels. Les usagers domestiques vont consommer plus d'eau, par exemple pour arroser leur jardin ou remplir leur piscine. Les agriculteurs, eux, ont besoin d'eau pour leurs cultures et leurs élevages.

### ...et une ressource qui se raréfie

Chaque année, les préfetures imposent des restrictions de prélèvements d'eau. Au 30 juillet 2018, 31 départements faisaient l'objet d'au moins un arrêté de restriction; et depuis, pour les Pyrénées Orientales, les arrêtés de restriction des usages de l'eau se sont succédés sans discontinuer.

Les risques associés à la raréfaction des ressources sont nombreux et peuvent être majeurs. Il est facile d'imaginer les conséquences dramatiques que pourrait avoir une pénurie d'eau sur le fonctionnement d'une centrale nucléaire, ou encore l'impossibilité d'approvisionner une métropole en eau potable. Un des principaux enjeux des services d'eau face au changement climatique est d'ores et déjà de **sécuriser la disponibilité et l'approvisionnement en eau.**



### Sécuriser l'accès à une ressource de qualité

En parallèle de l'enjeu quantitatif se dessine l'enjeu qualitatif : la présence de polluants est en augmentation dans les cours d'eau français. Sont visées les teneurs en métaux lourds (mercure, cadmium, cuivre, ... etc...) liés aux activités industrielles ou autres résidus médicamenteux qui depuis quelques années sont mis en évidence dans les cours d'eau de certaines régions du territoire.

Ces problèmes de pollution, certes indépendants du changement climatique, risquent toutefois d'être exacerbés par ce dernier. En effet, l'augmentation des périodes de sécheresse nuit à la préservation de la qualité des milieux aquatiques qui est mise à mal par les faibles étiages en période estivale. Les polluants se retrouvent alors concentrés dans l'eau et impactent l'écosystème, qui est déjà en stress hydrique.

## Des risques naturels qui s'accroissent...



### Les incendies

Les périodes de sécheresse et de fortes chaleurs sont propices aux incendies dont la maîtrise exerce une pression supplémentaire sur les réserves d'eau et par conséquent sur la ressource.



### Les inondations

Les épisodes de fortes pluies sont eux aussi plus fréquents. On se souviendra des crues exceptionnelles du printemps 2018 ou, plus récemment des dégâts causés par les orages suivis d'inondations dans l'Aude (crues éclair, coulées de boues, ...etc...). Ces événements constituent un risque certain que les exécutifs locaux doivent anticiper pour protéger les populations locales.

## ... Mais une gestion résolument volontariste

La Communauté de Communes des Aspres s'est dotée, depuis le 1er janvier 2018, de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et participe activement à la définition des actions et travaux mis en œuvre par les Syndicats de Bassins Versants de la Têt, du Réart et du Tech, chargés chacun sur son périmètre, de la gestion des risques. De même, la Communauté de Communes des Aspres va adhérer au futur syndicat départemental de production d'eau potable pour lequel elle participe déjà aux phases de création et de préfiguration.

Plus concrètement, la Communauté de Communes des Aspres va inscrire dans son Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) un ensemble de dispositifs indispensables à la bonne maîtrise de la gestion de l'eau, en déclinaison des documents d'orientation nationaux (SDAGE) et de programmation locale (SAGE) fixant les objectifs de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Ainsi, le budget 2019 de la compétence EAU, mais également celui de l'ASSAINISSEMENT, sont en forte augmentation pour répondre aux exigences fixées par la loi mais aussi aux évolutions prévisibles des conditions climatiques.

### Parmi les principales actions visées par la Communauté de Communes des Aspres figurent :

- Réfection et sécurisation des réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable pour améliorer le rendement (diminuer les fuites),
- Création de réservoirs supplémentaires, notamment sur Thuir et Fourques, pour assurer la consommation aux heures de pointe et éviter de solliciter les ressources au-delà de leurs capacités instantanées.
- Diversification de notre ressource par **utilisation prioritaire** des nappes quaternaires pour soulager et éviter d'aggraver le déficit de la nappe du pliocène,
- Amélioration des stations d'épuration des eaux usées des quelques communes le nécessitant, après les travaux récents sur les unités de traitement les plus importantes,
- Poursuite de la participation active des représentants de la Communauté de Communes dans toutes les structures impliquées dans la gestion des petit ou grand cycles de l'eau.

## INAUGURATION DE LA STEP

Une unité de traitement des eaux usées moderne, technologique et néanmoins simple d'exploitation

**Mardi 11 septembre 2018 à 10h30, la Communauté de Communes des Aspres inaugurerait sa nouvelle Station d'Épuration Intercommunale assurant le traitement des eaux usées des communes de Thuir, Terrats, Sainte Colombe de la Commanderie et Llupia.**



Le Président de la Communauté de Communes, René OLIVE, accompagné du Préfet des Pyrénées-Orientales, M. Philippe CHOPIN, de la Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, Hermeline MALHERBE, du Vice-Président de Perpignan Méditerranée Métropole, M. Francis CLIQUE, du représentant de l'Agence de l'eau, Dominique COLIN et du Vice-Président en charge de l'Eau et de l'Assainissement, Alphonse PUIG, recevait pour l'occasion les élus locaux, partenaires et entreprises, acteurs de l'opération et, plus généralement, de la gestion des petit et grand cycles de l'Eau.

La visite des ouvrages a permis de mettre en évidence l'efficacité du traitement et la simplicité d'exploitation grâce aux choix techniques et technologiques réalisés dès la phase conception ; ainsi, la station d'épuration est dotée de surpresseur à vis produisant l'air pour les bassins d'aération - robuste et économe en énergie -, d'une presse à vis pour la déshydratation des boues - économe en entretien et en énergie -, d'un traitement tertiaire par filtres rotatifs pour affiner l'eau traitée avant rejet dans la rivière La Basse. Le fonctionnement est totalement automatisé en fonction des mesures réalisées par de nombreuses sondes et sécurisé par des modes dégradés.



La station intercommunale est également prévue pour accueillir et traiter les matières de curage des réseaux, les contenus des fosses septiques et les graisses des restaurants et autres stations d'épuration de l'ensemble du territoire.

L'alimentation électrique et les commandes des équipements sont sécurisées par la mise en place systématique de câbles blindés, les transferts des produits de traitements sont fiabilisés par l'utilisation de pompes péristaltiques.

Enfin, la station d'épuration est intégrée à l'environnement par le caractère antisismique des ouvrages, le traitement esthétique des bâtiments et des espaces verts ainsi que le confinement et la désodorisation des locaux accueillant les sous-produits de l'épuration.

# Le Développement économique

## LES CAVES BYRRH

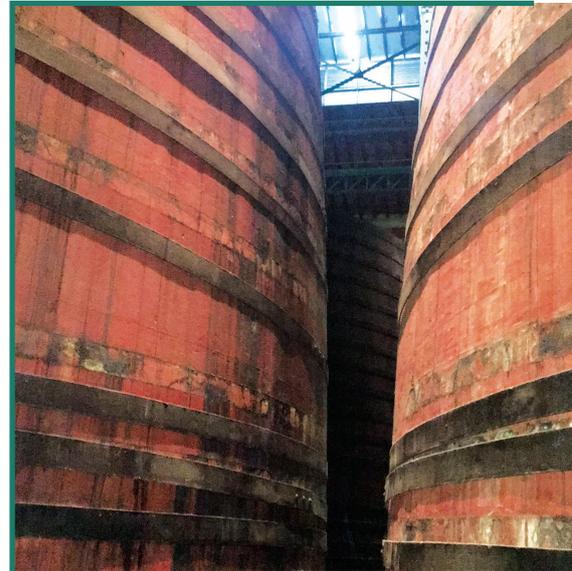
Nicole GONZALEZ  
Vice-Présidente en charge du tourisme

### Sauvegarde de la cuverie en chêne des Caves Byrrh

La cuverie en bois de chêne est en phase de détérioration depuis plusieurs années. Afin de conserver et sauvegarder ce magnifique patrimoine, il est impératif de restaurer l'ensemble des cuves. A cet effet une souscription a été lancée en mai 2017 via la Fondation du patrimoine et a permis de récolter à ce jour 71 270€.

En effet le projet de sauvegarde des Caves Byrrh a été retenu par la « Mission Stéphane Bern ». Depuis septembre 2018 la mission, parrainée par l'animateur Stéphane Bern et en partenariat avec la Fondation, a permis de récolter des fonds pour sauvegarder de nombreux monuments français en péril. La mission menée par l'animateur a notamment identifié 269 sites « prioritaires » à restaurer en urgence, parmi eux les Caves Byrrh qui ont pu bénéficier d'un loto en faveur du patrimoine.

Dans cette continuité et pour favoriser l'appel aux dons il est prévu courant 2019 de faire inscrire la plus grande cuve en chêne du monde au titre des monuments historiques...



### Les ateliers «cuisine» aux Caves Byrrh



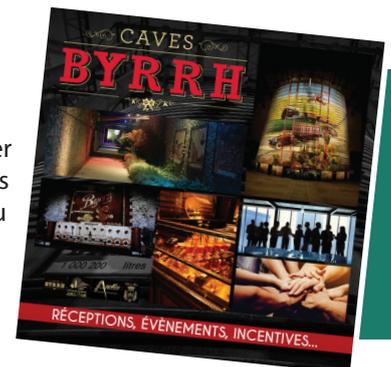
Ce nouveau site pédagogique situé au 1<sup>er</sup> étage des Caves BYRRH propose à raison de deux ateliers par mois, des Ateliers de Cuisine dont l'objectif est de favoriser, promouvoir et défendre le patrimoine gastronomique local.

Ainsi, les Toques Blanches du Roussillon, ou encore « Chris » de l'émission le meilleur Pâtissier d'M6 se sont relayés dans nos cuisine pour nous concocter de délicieux plats aux saveurs gourmandes !! Nouveauté 2019, les ateliers sont programmés le samedi matin de 10h00 à 12h00 et en afterwork de 18h30 à 21h00 !!



### CAVES BYRRH

Le chauffage est en cours d'installation à la grande cuve ce qui nous permettra de développer en hiver des offres de séminaires, tourisme d'affaires et proposer ainsi la visite des caves Byrrh, avec repas ou buffet et aussi des activités originales comme les «murders parties» ou «escape game».



## LES CAVES BYRRH ONT ACCUEILLI LES 11<sup>ÈME</sup> RENCONTRES CITOYENNES ORGANISÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Plus de 300 habitants étaient réunis dans les Caves Byrrh, le jeudi 21 mars. Cette première étape de la démarche citoyenne «Imagine les Pyrénées-Orientales» a donné lieu à des échanges francs, sans tabou. Les participants ont pris la parole librement sur l'avenir du département.



## INITIATIVE PAYS CATALAN PARTENARIAT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

Initiative Pays catalan a remis le 6 décembre dernier un chèque de soutien de 10 000€ à la nouvelle boutique les goûteurs de fromage à Thuir.

Annabelle et David CARLIER ont ouvert le 6 novembre dernier, rue Gabriel Péri et proposent les meilleurs fromages locaux mais aussi ceux des autres terroirs.

Vous pourrez y trouver des bières artisanales et locales des vins d'ici et même des vins naturels. Ces 10000 € ont été octroyés grâce à de nombreux partenaires comme la Région mais surtout ici la Communauté de Communes des Aspres qui soutient par ce dispositif, l'emploi et le développement local.



# Le Développement économique

## MEDFEST

Dans le cadre du projet européen MEDFEST dédié au tourisme culinaire, l'Office du Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir a développé avec des professionnels du tourisme et des restaurateurs des Pyrénées-Orientales, associés à l'École d'Ingénieurs de PURPAN, des séjours touristiques mettant à l'honneur les traditions gastronomiques du Roussillon. Regroupés sous l'appellation Mar y Munt, ces séjours s'adressent à des publics variés : groupes, comités d'entreprises, familles. Pour les Aspres deux circuits ont été identifiés :

- Une balade dans les vignobles des Aspres en vélo électrique,



visite des caves Terrassous et atelier d'orpaillage à partir de Mai tous les derniers jeudis du mois.

- Une randonnée sur le balcon des Aspres à Oms, visite des Caves Byrrh tous les 1ers Jeudis du mois.

Un Show case est organisé le 14 Mai aux



Arbousiers à Céret afin de présenter ces offres à la presse, le public est convié à partir de 14h pour assister au mini- marché des producteurs et découvrir les produits du terroir catalan.

### Renseignements et réservations:

**Office du Tourisme Intercommunal Aspres Thuir**

Tél : 04.68.53.45.86

Site web : [www.aspres-thuir.com](http://www.aspres-thuir.com)

## SENTIERS DE RANDONNEES

Un point sur les sentiers de randonnée dans les Aspres.

Le sentier de la calcine à Oms sera le 1<sup>er</sup> du Schéma de randonnée dans les Aspres, sur un tracé de 6,2km d'une durée de 2h30 en moyenne. Il sera labélisé et entièrement aménagé avant l'été. Cet aménagement mettra en valeur le patrimoine et une table d'orientation à 360° sera posée au sommet de la Calcine. Le prochain sentier est celui de Montauriol d'une longueur de 8,6km.

Voici les autres sentiers de randonnées identifiés à ce jour :

Concernant ces sentiers ils sont tous dans un état d'avancement différents, les conventions de passage ont été envoyées, nous vous encourageons à nous répondre rapidement si vous êtes concernés et restons à votre disposition si vous avez d'éventuelles interrogations. Certains tracés seront certainement à revoir en fonction des réponses aux conventions de passage.



1. Le Roc de Majorque sur Castelnou et St-Colombe

2. Le Circuit du Terrassous sur Terrats

3. Les Aspres Méridionales sur Banyuls-dels-Aspres et Brouillas

4. Thuir, la Prade

5. La Fontaine des écureuils sur Llauro

6. Le Monastir Del Camp sur Villemolaque et Passa

7. La Bataille du Boulou sur Passa et Tresserre

8. La Chapelle Saint-Martin sur Castelnou et Camélas



## ASSEMBLÉE DU PERSONNEL



Lors de l'Assemblée Générale du personnel, le Jeudi 7 février 2019, il a été rappelé l'importance de l'engagement de chacun afin d'offrir des services publics de qualité.

Après avoir passé en revue les temps forts de l'année et les éléments marquants pour chaque service, ce fut l'occasion pour René OLIVE, le président de la communauté de communes de remettre les médailles du travail à 10 agents, chaleureusement remerciés par les élus qui ont salué leur dévouement et célébrer 2 départs en retraite.

### MEDAILLE D'ARGENT :

- GRELICHE Sophie
- PUJOL Philippe
- ROVIRE Gérard
- GONZALEZ Georges
- BARRERA Marie-Françoise
- TENE Sandrine

### OR :

- BONAFOS Jean-Paul
- CASTRES Jean

### VERMEIL :

- BEAUSERGENT Pascal
- SANCHEZ Bernard

### DEPART EN RETRAITE :

- Anne-Marie GIL
- Jean-Paul BONAFOS

Un moment de convivialité et d'échanges entre les agents communautaires et les élus, apprécié de tous !



# La Cohésion Sociale

Pour le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite

## TÉLÉALARME



CUSTOS

### De quoi s'agit-il ?

La Téléalarme est un dispositif de transmission d'alarme à distance. Chaque adhérent est doté d'un boîtier spécifique et d'un médaillon à activer en cas d'urgence, permettant d'alerter les secours et la famille dans les plus brefs délais.

### Qui peut bénéficier de la téléalarme ?

Toute personne à mobilité réduite ou en situation de dépendance physique (personne handicapée, âgée ou totalement isolée, par exemple).

### Le Tarif

Tarif inchangé depuis 2007 : le service est facturé 84€/an à l'adhérent, soit **la moitié du coût réel de la location**. La Communauté de Communes prend en charge le cout résiduel pour les habitants de l'intercommunalité. En 2018, 243 personnes ont bénéficié du service.



### Où se renseigner ? Où retirer un dossier d'inscription ?

Dans les mairies des communes ou à la Communauté de Communes des Aspès.

## PORTAGE REPAS



22 ans de service à ses adhérents

**Le portage des repas auprès des adhérents du territoire :** un service qui s'engage pour l'équilibre et la sécurité alimentaire et s'adapte aux besoins médicaux. Au-delà, il assure une visite quotidienne de nos aînés et permet de maintenir le lien social.

**L'accès** au service est ouvert aux personnes âgées et à toute personne affectée par une inaptitude physique ponctuelle.

Les menus sont élaborés par les services diététiques du GIP Coopélog et respectent la quasi-totalité des régimes alimentaires prescrits.

L'équipe restauration du GIP assure une cuisine traditionnelle et un conditionnement pour liaison froide, gage de sécurité.



Equipe restauration du GIP Coopélog



Pascale et Didier, vos livreurs de la Communauté de Communes des Aspès

Pascale et Didier, les piliers de ce service communautaire, garantissent quotidiennement la livraison à votre domicile, tous les matins hors dimanche et jours fériés.

Et dans un souci de préservation de l'environnement et de réduction des déchets, les plats sont livrés dans un emballage papier recyclable!

**Vous n'avez plus qu'à réchauffer le repas !**

## DAMIEN FABREGAS - à nouveau Champion de France!

Quand il arrive à son rendez-vous, « convoqué » par la Directrice, Damien FABREGAS a la spontanéité et l'humour de ses 21 ans ! Pourtant, malgré son jeune âge il impressionne par sa maturité et sa détermination. L'entretien est bref car sa prise de poste est dans un quart d'heure !

### Extrait :

*DGS : Damien, tu as été sacré Champion de France de Savate Boxe française élite A, ce samedi 13 avril 2019, au stade Pierre de Coubertin à Paris, devant une assemblée de 2 à 3000 spectateurs. Que ressens-tu ?*

*Damien : Je suis très heureux de ce titre car il m'ouvre les portes de l'équipe de France que je vais donc intégrer dès cette année, en qualité de titulaire et par là-même, la participation au Championnat du Monde qui va se dérouler du 12 au 16 juin 2019 à Hammamet en Tunisie.*

*DGS : L'ensemble de tes collègues, les élus de la communauté et son président, René OLIVE te témoignent leur soutien et t'adressent leurs félicitations. Tu veux leur répondre ?*

*Damien : Je les en remercie ! Je suis très content de travailler à la communauté car mon emploi du temps me permet de m'entraîner sereinement. De plus, j'apprécie vraiment mon travail d'animateur péri et extrascolaire. J'ai hâte lors des prochaines vacances d'intégrer le PIJ et de travailler auprès d'adolescents !*

D'ici là, il va falloir poursuivre et renforcer les entraînements car l'enjeu à venir est énorme ! Toute la famille des Aspres est derrière son champion !

*Championnat de France ELITE A - 13 Avril 2019 - Stade P. de COUBERTIN (PARIS)  
Photo : Jean-Philippe home-Sanfaute / [www.home-sanfaute.fr](http://www.home-sanfaute.fr)*

## JOËL DUCHEMIN - vainqueur du Gala de Thuir

Toutes nos félicitations à Joël Duchemin qui a remporté le gala de Boxe organisé à Thuir le 24 avril 2019, face au géorgien Kurtanitze !

